

Ruelle-sur-Touvre, le 08 janvier 2019

Madame la Principale, Madame la Proviseure,
Monsieur le Principal, Monsieur le Proviseur,

Objet : liaison collège lycée "aide à l'orientation"

Madame, Monsieur,

Le lycée des métiers Jean Caillaud propose sous forme de mini stage, **du 21 janvier au 12 avril 2019**, la découverte des métiers suivants pour vos élèves de troisième :

- métiers de la chaudronnerie,
- métiers de l'électricité,
- métiers du commerce et de la vente,
- métiers de l'accueil.

Pour les formations industrielles, vos élèves seront intégrés lors d'une séance de trois ou quatre heures consécutives dans une classe de seconde bac pro (ou première année de CAP) de la filière choisie (1 à 2 élèves maximum par atelier).

Pour les formations de bac pro tertiaires, ils seront accueillis (par groupe de 12 élèves maxi) sur des 1/2 journées spécifiques pour une présentation sous forme d'ateliers où ils seront acteurs.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions vos élèves en mini stage, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de l'organisation suivante :

Formations	Créneaux horaires	
CAP Réalisations Industrielles en Chaudronnerie ou Soudage	Lundi	10h40 – 12h30 et 13h45 – 15h35
	Mercredi	8h35 – 12h30
Bac pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle	Lundi	9h30 – 12h30
	Vendredi	13h45 – 16h45
Bac pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés	Vendredi	8h35 – 12h30
CAP Employé de Vente Spécialisé Option B : Produits d'équipement courant	Lundi	13h45 – 15h35
	Mardi	8h35 – 10h25
	Jeudi	15h50 – 17h40
	Vendredi	10h40 – 12h30
Bac pro Métiers du Commerce et de la Vente Bac pro Métiers de l'Accueil	Mardi 12/02	14h00 – 17h00
	Mardi 05/03	
	Mardi 12/03	
	Mardi 19/03	

Afin de réserver un créneau horaire pour vos élèves, vous pouvez me contacter par mail (francis.lafargue@ac-poitiers.fr) quelques dix jours en avance. Une convention par élève vous sera envoyée en retour pour signatures.

Pour des demandes particulières, merci de me contacter directement par téléphone. Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement.

Le Directeur délégué aux formations
professionnelles et technologiques
M. LAFARGUE Francis

